



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Service du médecin cantonal
Rte de Villars 101, 1752 Villars-sur-Glâne

A tous les médecins du canton de Fribourg

Service du médecin cantonal SMC
Kantonsarztamt KAA

Rte de Villars 101, 1752 Villars-sur-Glâne
T +41 26 305 79 80
www.fr.ch/smc

—
Réf : BG/SBo/vc
Courriel : smc@fr.ch

Villars-sur-Glâne, le 19 mars 2020

Recommandations MFAF/SMC pour la prise en charge de patients en cabinet de premier recours

Cher-ère-s Collègues,

Nous organisons une filière séparée pour tout patient présentant des symptômes respiratoires compatibles avec une infection Covid-19. **Ces patients ne seront plus vus dans les cabinets de premier recours, car des filières Covid-19 en renfort de l'HFR site de Fribourg sont organisées.**

Pour le district de la **Sarine** : Permanence Médicale de Fribourg, Rue Jordil 4, Fribourg

Pour les districts de la **Gruyère, Veveyse et Glâne** : HFR Riaz

Pour le district du **Lac** : Permanence médicale HFR de Meyriez

Pour le district de la **Singine** : HFR Tavel

Pour le district de la **Broye** : HIB Payerne

Voici les **recommandations d'hygiène minimale** pour la prise en charge au cabinet des patients n'annonçant et ne présentant pas de symptôme respiratoire évident:

1. Accueil/Réception

L'assistante médicale garde une distance de minimum 1 mètre du patient.

Pas de port de masque pour le patient.

Le patient se désinfecte les mains en arrivant.

2. Salle d'attente

Minimum 1 mètre de distance entre les chaises (réduction de min la moitié des places).
Ventiler la locale min 15 min par heure.

3. Salle de consultation

Garder une salle dédiée pour des patients qui présenteraient des symptômes respiratoires non mentionnés lors de l'appel téléphonique et venant tout de même au cabinet (ce patient porte le masque dès qu'on s'en aperçoit).

4. Désinfection

Désinfection des surfaces de la salle de consultation (table/bureau) si le patient les a touchées, désinfection du lit de consultation.
Désinfection des poignées de portes plusieurs fois par jour (min 2x/demi-journée).
Désinfection régulière de stéthoscope et autre matériel avec contact du patient.

5. Personnel

Port du masque de protection tout le temps (durée de vie du masque jusqu'à 8h).
Désinfection des mains dès que le masque est touché.
Stricte hygiène des mains.
Changer les blouses de travail tous les jours (si contact patient).

6. Médecin

Idem que pour personnel.
Pour auscultation ORL : en plus gants et éventuellement lunettes de protection/de vue.

7. Critères de screening du personnel du cabinet pour Covid-19

Si symptômes respiratoires (toux, pharyngite, dyspnée), avec ou sans fièvre, myo-/arthralgies qui persistent depuis >72h.

Hotline avec médecin en deuxième ligne 0840 26 17 00.

Veuillez agréer, cher-ère-s Collègues, nos meilleures salutations.



Dre Barbara Grütmacher
Médecin cantonale



Dre Stéphanie Boichat Burdy
Médecin cantonale